

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 30 NOVEMBRE 1844.

EXPOSÉ DES MOTIFS

D'un projet de loi ayant pour objet d'allouer au Département de la Guerre un crédit supplémentaire de fr. 116,235 67 c^s, applicable au payement de créances arriérées.

MESSIEURS,

Le 7 février 1843, il fut soumis à vos délibérations un projet de loi tendant à ouvrir au Département de la Guerre un crédit de fr. 244,893 13 c^s, destiné au payement de créances arriérées à charge dudit Département.

Dans les séances du 1^{er} avril et du 6 juin 1844, la Chambre des Représentants vota une partie du crédit demandé (fr. 156,205 55 c^s), et elle ajourna ou rejeta, comme n'étant pas suffisamment justifiées, un certain nombre de réclamations dont les titres furent ensuite renvoyés aux intéressés.

Quelques-unes de ces dernières créances étant maintenant justifiées, ou par de nouveaux documents que les intéressés ont produits, ou par les explications dont les réclamations sont accompagnées, il a paru nécessaire de les comprendre dans une demande de crédit supplémentaire.

Depuis la présentation du projet de loi mentionné ci-dessus, de nouvelles réclamations ont encore été adressées au Département de la Guerre. Les unes se rapportent à des créances sur des exercices clos, et qui ne peuvent plus être payées sur les Budgets en cours d'exécution; l'admission des autres a été ajournée, parce qu'elles proviennent de diverses fournitures effectuées avant la division du ci-devant royaume des Pays-Bas.

D'après les conventions intervenues à la suite des traités conclus avec la Hollande pour la régularisation des affaires pécuniaires qui se rattachent à l'ancienne communauté, la Belgique est demeurée chargée de la liquidation de cette dernière catégorie de dépenses, et c'est à ce titre, Messieurs, qu'elles font partie du crédit supplémentaire demandé par le Gouvernement : la Législature jugera s'il y a lieu d'accorder des fonds pour en effectuer le payement.

Enfin, dans le même projet de loi, se trouve aussi compris la demande d'un crédit de fr. 16,675 94 c^s, destiné à réintégrer dans la caisse de quelques comptables de l'État, des sommes que des hommes dévoués à la cause de la Belgique y ont prélevées en septembre 1830, à l'effet de faire face aux frais de la garde bourgeoise qu'ils avaient organisée dans les divers cantons où ils se trouvaient.

La plupart d'entre vous, Messieurs, se souviennent, sans doute, que les moyens de régulariser cette dépense de fr. 16,675 94 c^s, ont déjà été demandés aux Chambres, dans un projet de loi présenté le 16 avril 1836, par l'honorable M. d'Huart, Ministre des Finances à cette époque; mais que les travaux dont la Chambre des Représentants était saisie dans ce moment, n'ont pas permis de mettre à l'ordre du jour la discussion de ce projet.

Plus tard, certains intéressés, demandant avec instance le paiement de leurs créances, le Ministre de la Guerre dut pétitionner des crédits partiels pour être mis à même de pourvoir aux besoins les plus urgents de son Département.

L'objet du projet de loi présenté le 16 avril 1836 n'étant plus entier, ce projet (n^o 120 du recueil de la session de 1837-1838) fut officiellement retiré dans la séance de la Chambre des Représentants du 17 février 1838, et depuis cette époque la créance dont il s'agit est demeurée entièrement en dehors de celles dont le Département de la Guerre s'est occupé jusqu'à ce jour.

D'après les explications qui précèdent, vous aurez déjà compris, Messieurs, que ce n'est qu'en réintégrant dans la caisse des comptables que la chose concerne les sommes qui en ont été enlevées en 1830, que le Gouvernement peut être mis à même de régulariser les écritures de ces mêmes comptables, et de prévenir les inconvénients qui pourraient naître de l'état actuel des choses, s'il était encore prolongé.

Quant aux pièces justificatives relatives au prélèvement de ces sommes, elles ont déjà été soumises dans le temps à la Chambre; elles pourront lui être transmises de nouveau par le Département des Finances, si la Chambre le désire; et, dans tous les cas, la Cour des Comptes s'assurera de la validité de ces pièces, avant de liquider les demandes de paiement à l'appui desquelles elles devront être jointes.

Les diverses demandes de crédit dont je viens de faire mention s'élèvent ensemble à la somme de fr. 116,235 67 c^s, et font l'objet du projet de loi que le Roi m'a chargé de présenter à la Chambre des Représentants, et que j'ai l'honneur de déposer sur le bureau avec les états de développements qui s'y rapportent.

Le Ministre des Finances,

MERCIER.

PROJET DE LOI.

Leopold ,

Roi des Belges ,

À tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Nos Ministres de la Guerre et des Finances,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Notre Ministre des Finances est chargé de présenter, en notre Nom, à la Chambre des Représentants, le projet de loi dont la teneur suit :

ARTICLE UNIQUE.

Il est ouvert au Département de la Guerre un crédit de *cent seize mille deux cent trente-cinq francs soixante-sept centimes* (fr. 116,235 67 c^s), applicable au paiement de créances qui restent à liquider sur des exercices clos, et qui sont détaillées dans le tableau annexé à la présente loi.

Cette allocation formera le chap. X du Budget de la Guerre, pour l'exercice 1843.

Donné à Laeken, le 21 novembre 1844.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

*Les Ministres de la Guerre et
des Finances ,*

DU PONT.

MERCIER.

ÉTAT DES CRÉANCES ARRIÉRÉES

RESTANT A LIQUIDER SUR DES EXERCICES ANTÉRIEURS A 1844.

N ^o D'ORDRE.	NOMS DES CRÉANCIERS ET NATURE DES CRÉANCES.	MONTANT		Observations.
		PARTIEL.	TOTAL.	
	<i>Créances déjà comprises dans des projets soumis aux Chambres et ajournées par la Législature.</i>			
	MATÉRIEL DU GÉNIE.			
1	J. Janssens et consorts. Indemnité du chef d'occupation de terrain par les ouvrages de défense du fort de Hazegras, depuis le 8 août 1831 jusqu'au 31 juillet 1839, frais judiciaires, etc.	6,000	»	La créance ci-contre a été comprise dans le projet de loi soumis aux Chambres le 20 fé- vrier 1842; elle a été ajournée par la Législature comme n'étant pas suffisamment in- struite. Cette prétention est ac- tuellement liquidée.
2	Divers particuliers. Domages causés aux récoltes par suite des grandes manœuvres qui ont eu lieu en 1842 dans les environs du camp de Diest	5,291	11	Même observation que plus haut.
3	J. Woerdenbagh, à Anvers. Travaux de reconstruction de la porte Capitale et de la porte d'eau de la citadelle d'Anvers en 1834	4,087	99	La créance ci-contre a été comprise dans le projet de loi soumis aux Chambres le 24 jan- vier 1843; elle a été ajournée par la Législature comme n'étant pas suffisamment in- struite. Cette prétention est ac- tuellement liquidée.
	CRÉANCES DIVERSES.		15,379 10	
1	Dinant (ville de). Transports militaires du 1 ^{er} janvier au 30 août 1830	77	72	Idem du 7 février 1843, idem.
2	Ath (ville d'). Moyens de transport fournis à des militaires malades en 1830	10	52	Idem.
3	Verheyen, pharmacien à Vilvorde. Fournitures de médicaments à la garnison de Vilvorde en 1830.	119	07	Même observation qu'au nu- méro 1. (<i>Créances diverses</i> ci- dessus).
4	De Braekeleer, chaudronnier à Anvers. Loyer d'ustensiles à l'hôpital militaire d'Anvers en 1830	55	96	Idem.
	A REPORTER	261	07	15,379 10

N ^{os} D'ORDRE.	NOMS DES CRÉANCIERS ET NATURE DES CRÉANCES.	MONTANT		Observations.
		PARTIEL.	TOTAL.	
	REPORT.	261 07	15,579 10	
5	Noirsain, Albert, médecin à Nivelles. Visites faites en 1850	62 45		Même observation qu'au nu- méro 1. (Créances diverses ci-contre.)
6	Hennau, pharmacien à Nivelles. Fournitures de médicaments en 1850	50 98		Idem.
7	De Beer-Herschap, à Gand. Fournitures du chauffage et de l'éclairage aux corps-de-garde en 1850.	528 85		Idem.
8	De Chestret. Sommes prélevées en septembre 1850, dans les caisses des comptables de l'État pour dépenses urgentes du service de la garde bourgeoise de Liège	12,565 18		Idem du 16 avril 1836, idem.
9	Bartels. Sommes prélevées, en septembre 1850, dans les caisses des comptables de l'État, pour dé- penses urgentes du service de la garde bour- geoise sur quelques points de la Flandre occi- dentale.	602 11		Même observation qu'au n ^o 8.
10	Willems, intendant militaire à Bruges. Même créance que la précédente. ,	3,710 65		Idem.
11	Le baron Dierf. Fournitures de corps-de-garde faites en 1852 et 1853 à l'armée française par le baron De Pret.	2,452 90		Idem du 16 avril 1836, idem.
12	Schaerbeek (commune de). Dégâts commis lors des manœuvres en 1852	740 74		Idem du 26 avril 1842.
13	Anvers (ville d'). Sommes avancées pour payer la garde commu- nale d'Anvers en septembre et octobre 1850.	56,195 55		Idem du 7 février 1843, idem.
	Créances nouvelles.		56,957 24	
	MATÉRIEL DU GÉNIE.			
1	Louvain (hospices de la ville de). Remboursement des sommes payées au sieur Ti- chefet du chef des dégâts causés à ses proprié- tés par suite de l'établissement du champ de manœuvre de Louvain en 1850.	2,924 72		La réclamation ci-contre est parvenue au Département de la Guerre, après la présentat- ion aux Chambres du projet de loi en date du 7 fév. 1843.
2	Waltzing, H., à Arlon. Travaux extraordinaires du chef de la construc- tion d'une caserne d'infanterie à Arlon en 1857	14,700 "		Même observation qu'au nu- méro 1 ci-contre.
	A REPORTER.	17,624 72	72,356 34	

N ^{os} D'ORDRE.	NOMS DES CRÉANCIERS ET NATURE DES CRÉANCES.	MONTANT		Observations.
		PARTIEL.	TOTAL.	
	Report.	17,024 72	72,556 54	
3	Pieters de Raveshoot, à Gand. Indemnité du chef d'occupation de cinq par- celles de terrain situées à la pêcherie à Gand, sur lesquelles on a élevé en 1851 quelques ouvrages de défense	1,680 20		Même observation qu'au nu- méro 1 ci-dessus.
4	Dronckers, à Middelbourg. Travaux de démolition partielle et de recon- struction des murs du 3 ^e lot des fortifications d'Ostende (entreprise contractée sous l'ex- gouvernement)	1,200 84		Idem.
5	De Graff, C. Construction d'un laboratoire à l'épreuve de la bombe à Termonde (entreprise contractée sous l'ex-gouvernement)	5,904 70		Idem.
	MATÉRIEL DE L'ARTILLERIE.		26,479 52	
1	Vogels, L., charron à Bruxelles. Réparations de matériel, etc., en 1850	557 54		Idem.
2	Leenaerts, J.-P., à Lanaken. Achat d'armes au commencement de la révolu- tion (1850)	180 »		Idem.
5	Christiaens, V^e, à Namur. Transport de poudre, etc. en 1850	110 »		Idem.
4	Plier, M., à Arlon. Fourniture de bois employé à la construction de batteries en 1851.	19 75		Idem.
	CRÉANCES DIVERSES.		667 09	
1	Gand (ville de). Fournitures de moyens de transport à des mili- taires malades en 1829	175 64		Idem.
2	Ypres (ville d'). Frais de logement, de nourriture et de transport de troupes hollandaises se rendant dans leur patrie en octobre 1850	1,179 02		Idem.
3	Laurent, L., à Dinant. Soins en qualité de médecin donnés à la garni- son de Dinant pendant le 2 ^e trimestre 1850.	564 89		Idem.
4	Stevens, P., à Maestricht. Fourniture de chauffage et d'éclairage aux corps- de-garde dans les provinces de Liège et de Namur pendant le 3 ^e trimestre 1850	1,086 24		Idem.
5	Pellenberg (commune de), Brabant. Moyens de transport fournis au parc de Lou- vain en 1851	150 »		Idem.
	A REPORTER.	2,954 59	99,482 95	

N ^{OS} D'ORDRE.	NOMS DES CRÉANCIERS ET NATURE DES CRÉANCES.	MONTANT		Observations.
		PARTIEL.	TOTAL.	
	REPORT.	2,954 59	99,482 95	
6	Devisscher, J., à Turnhout. Arrière d'une gratification sur le fonds dit de Waterloo, de septembre 1831 à décembre 1841 inclus, 620 florins.	1,512 16		Comme ci-contre.
7	Vandebulcke, F.-J., à Mouscron. Arrière d'une gratification sur le fonds dit de Waterloo, de janvier 1834 à décembre 1841, 288 florins.	609 52		Idem.
8	Vanbranteghem, J., boucher à Alost. Fournitures de viandes au régiment de hussards n° 6, en septembre 1830.	3,970 15		Idem.
9	Wannaar, V ^e , ex-avoué à Gand. Salaire et déboursés dans une instance contre le sieur Termondt, de 1821 à 1825	585 19		Idem.
10	De Lannoy, à Bruxelles. Ouvrages et fournitures de tapisserie au Ministère de la Guerre en 1830	101 57		Idem.
11	Vanden Eynde, à Laeken. Fournitures diverses à des détachements de troupes en août et septembre 1830.	599 28		Idem.
12	Neefs, P., à Louvain. Fournitures de casernement aux garnisons de Menin et Dinant pendant les 2 ^e et 5 ^e trimestres 1830	1,982 57		Idem.
13	Etiennex, à Bruxelles. Arrière de traitement du 4 ^e trimestre 1830, en qualité de 1 ^{er} dessinateur au bureau de topographie à La Haye	687 85		Idem.
14	Kinsoen, Henri, à Tournay. Fournitures de vivres à la garnison de Tournay pendant le mois de septembre 1830	1,850 26		Idem.
15	De Grégoire, à Schaerbeek. Indemnité pour occupation de l'ancien couvent des chanoinesses à Sichem en 1831	2,500 *		Idem.
			16,752 72	
	TOTAL GÉNÉRAL.		116,235 67	

Approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 21 novembre 1844.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :
Le Ministre des Finances,
MERCIER.